« diverses époques de notre histoire. » Une telle entreprise, « ajoutions-nous, est vaste et dépasse infiniment les forces « d'un homme. Le genre d'explorations qu'elle exige « peut s'accomplir qu'en détail et par le concours réglé des « forces individuelles, soumises à une direction supérieure. Qu'il « nous soit permis de comparer un pareil travail à celui qu'ont « exigé la carte de Cassini et la carte de l'État-Major, deux « œuvres collectives, et pourtant si remarquables par leur unité.» « Ce que nous demandons aux concurrents est une petite « partie du travail, et une partie limitée dans l'espace et dans « le temps. Nous nous bornons aux départements actuels du « Rhône et de la Loire, qui formaient au siècle dernier un seul « gouvernement, qui appartiennent encore aujourd'hui à la « même circonscription pour le gouvernement religieux. Et « comme il serait long d'embrasser le temps parcouru depuis « nos origines, nous nous sommes restreints à une seule époque, « la plus ignorée de nos annales, quoiqu'elle ait assurément les « mêmes titres qu'aucune autre à être bien connue. »

L'Académie, trouvant de nouveaux encouragements à persister dans les vues qu'elle exprimait il y a deux ans, maintient le sujet proposé et proroge le concours d'une année. La commission n'a pas besoin de reproduire le programme déjà publié, de rappeler aux concurrents le genre de recherches qui leur a été particulièrement demandé, le soin qu'ils doivent mettre à étudier les textes originaux et à vérifier eux-mêmes sur les lieux la justesse de leurs indications, à marquer les châteaux, les villages, les églises, les abbayes, les établissements de chaque espèce, les circonscriptions administratives de tout ordre, les routes et voies de communication, mais elle ne saurait trop insister sur la nature et la portée d'un pareil travail.

Nous avons pensé qu'il nous appartenait de donner comme le signal d'un genre d'études qui semble le domaine naturel des Sociétés savantes résidant hors de Paris. Les recherches locales de géographie, d'archéologie ou de science appartiennent à ces Sociétés ou doivent être placées sous leur patronage. Il faut en même temps qu'elles les entreprennent sur un plan conçu à